

Granville. Fret : le port attend toujours l'agrément Sivep



Le Normandy Trader, l'un des caboteurs qui effectue des rotations entre les îles Anglo-Normandes et Granville, doit faire escale à Saint-Malo pour débarquer ses moules et ses huîtres. A gauche, Damien Pillon, président de la SPL des ports de la Manche.

Publié le 01/03/2023 à 14h00 - Par Hugo Charpentier

9 941. C'est le nombre de tonnes de fret qui ont transité par le port de Granville en provenance des îles Anglo-Normandes en 2022, soit un recul de 5 % par rapport à 2021. L'absence d'agrément Sivep (service de contrôle vétérinaire pour la débarque de produits vivants, comme les moules et les huîtres) a probablement eu des conséquences sur ce trafic.

Un trafic historique de coquillages à Granville

En effet, la société publique locale (SPL) qui gère le port de la cité corsaire demeure dans l'attente de l'obtention de cet agrément. Le port de Granville connaît des trafics historiques de ces coquillages en provenance de Jersey. Les responsables du port ne souhaitent pas que ces activités se détournent vers d'autres ports, ce qui est le cas actuellement... Le *Normandy Trader*, l'un des caboteurs jersiais qui effectuent des rotations entre les îles et la cité corsaire,

continue de livrer son fret à Granville mais doit faire escale à Saint-Malo pour débarquer ses moules et ses huîtres.

Voilà trois ans que la demande d'agrément est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat. *"Saint-Malo et Cherbourg ont obtenu l'agrément"*, confie Lysandre Lemaigre, directeur du port, et Damien Pillon, président de la SPL, qui ignorent tous deux pourquoi la requête de Granville n'a toujours pas abouti.

Transport de passagers vers les Anglo : quel avenir ?

Concernant le transport de passagers, après deux années blanches en raison du Brexit et de la crise sanitaire, la compagnie DNO (ex-Manche Iles express) a repris ses traversées en 2022 avec 10 300 passagers. L'avenir de ces liaisons semble néanmoins suspendu à un assouplissement des formalités mises en place après le Brexit, et notamment à l'obligation d'être muni d'un passeport pour voyager vers les îles Anglo-Normandes. Enfin, les vedettes de la compagnie Jolie France qui desservent l'archipel de Chausey enregistrent une hausse de 14 % de la fréquentation par rapport à 2021 (196 000 passagers au total).